

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Mélanie Fraser		Date d'inspection Le 31 mars 2026	
Nom de l'établissement Garderie de l'imaginaire		Numéro de permis 2016663	
Adresse Saint-Basile NB		Numéro de téléphone (506) 353-0650	
Type de permis Garderie éducative en milieu familial	Nombre maximal d'enfants 6	Âges des enfants NOURRISSONS PRÉSCOLAIRE ÂGE SCOLAIRE	
Personnel SGE Pascale Dumont-Levesque	Titre du poste Mentor en assurance de la qualité		

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
--	-----------	--------------------------------	-------------------------------------

<p>Commentaires généraux</p> <p>Lors de ma visite non planifiée en avant-midi, j'ai constaté la conformité du ratio pour une garderie éducative en milieu familial. La majorité des enfants ne sont pas présents. Les éléments suivants sont observés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'aire de jeu intérieur est propre, sécuritaire et est pourvue de lumière naturelle.</li> <li>- Le matériel de jeu intérieur est varié, en quantité suffisante pour le nombre d'enfants présent et sont rangés sur des étagères basses, ouvertes et d'accès facile.</li> </ul> <p>Observation de la collation spéciale fournie par la garderie.</p>
--

original signé par

Pascale Dumont-Levesque

Signature Personnel, Service de garderie éducative

Le 31 mars 2026

Date

original signé par

Mélanie Fraser

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 31 mars 2026

Date

"Par la présente, j'accuse réception d'un exemplaire de ce rapport"